

Pièce n°1 :
Avis d'Appel d'Offres (AAO)
AONO N°012/2022

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS CERTAINS CENTRES
D'HEBERGEMENT DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) ;
LOT1 : BASE LOGISTIQUE DE KOUSSERI
LOT2 : CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAÏ
EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC - EXERCICE 2022**

1. OBJET

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert **la fourniture pour la fourniture d'équipements dans certains centres d'hébergement du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)** en deux(02) lots :

**Lot1 : Base logistique de Kousseri ;
Lot2 : Centre de vie de Garoua-Boulaï.**

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La présente consultation porte sur les principales activités ci-après :

- L'acquisition ou la fabrication des équipements ci-après pour chacun des centres d'hébergement indiqués, suivant la description et les quantités exigées :
 - 20 Chaises en bois ;
 - 05 Tables en bois ;
 - 10 Lits en bois ;
 - 10 Matelas ;
 - 20 Oreillers.
- Le transport, la manutention et la livraison des équipements acquis dans chacun des centres d'hébergement indiqué.

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution de la prestation, objet du présent appel d'offres est de : **Deux (02) mois.**

4. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de deux(02) lots :
LOT1 : BASE LOGISTIQUE DE KOUSSERI
LOT2 : CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAÏ

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot1 : 12 500 000 (Douze millions cinq cent mille) francs CFA ;
Lot2 : 12 500 000 (Douze millions cinq cent mille) francs CFA.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **42 000 (Quarante deux mille) FCFA**, effectué dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le **6 Octobre 2022 à 12 heures** précises, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS CERTAINS CENTRES
D'HEBERGEMENT DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) ;
LOT :
EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC - EXERCICE 2022**

PP
5

11. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 250 000 (Deux cent cinquante mille) francs CFA pour chaque lot.

Ce cautionnement provisoire doit être délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

Toutefois, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale.

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires (un original et six copies), incomplète, non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou ne respectant pas les modèles des pièces du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM).

13. OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **6 Octobre 2022, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. CRITERES D'EVALUATION

14.1 CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 06 sur 07.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Ils concernent les points suivants :

1- Les renseignements sur la capacité financière : 2 (oui/non)

- La capacité financière justifiée par le chiffre d'affaire et l'accès à une ligne de crédit.

2- Les renseignements sur les qualifications : 2 (oui/non)

Deux (02) références sur la fourniture d'équipements domestique, sur les cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) ; Les pièces justificatives sont : **le contrat** (il s'agit d'un marché, d'une lettre commande ou d'un bon de commande, à justifier par la première et la dernière page de couverture ou la copie du bon de commande) ; **le procès verbal de réception** ou l'attestation de service fait.

NB : L'absence de l'un des deux justificatifs vaut un « Non ».

3- Les renseignements sur le planning : 1(oui/non)

- Planning conforme au délai d'exécution.

4- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : 2(oui/non)

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé, signé et cacheté à la dernière page ;
- Le descriptif de la fourniture paraphé, signé et cacheté à la dernière page.

NB : La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

L'obtention de moins de six(06) oui sur sept(07) entraîne l'élimination de l'offre.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et dont l'offre technique sera jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un seul ou des deux(02) lots.

16. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

Douala, le 13 Septembre 2022



Le Directeur Général

Auguste MBAPPE PENDA

Ampliations :

- JDM/ARMP
- CIPM/CNCC
- ARCHIVES
- AFFICHAGE